GÉNIE
Publication

Programme d'Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)

Document d'information

Table des matières

03 L'ILSS

07 L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE

13 LES PALIERS

18 LES PAGES GÉNIE PUBLICATION

L'ILSS

Qu'est-ce que l'ILSS ?

L'ILSS, ou *Intégration linguistique, scolaire et sociale*, constitue un cadre de référence élaboré par le ministère de l'Éducation du Québec pour **soutenir l'accueil, l'insertion et la réussite des élèves allophones récemment arrivé(e)s**. Ce dispositif vise à favoriser leur apprentissage du français langue seconde, leur adaptation au fonctionnement du système scolaire québécois ainsi que leur intégration sociale. L'ILSS s'appuie sur une **approche globale et développementale**, articulant des **dimensions linguistiques, cognitives et culturelles**.

Distinction

ILSS

Cadre global d'intervention s'adressant aux élèves allophones, visant leur **intégration harmonieuse** à l'école et dans la société québécoise. Il comprend notamment les services de francisation.

FRANCISATION

Programme spécifique qui s'inscrit dans le cadre de l'ILSS. Il est centré sur l'**enseignement du français langue seconde**, selon une progression langagière adaptée au niveau de compétence de l'élève.

ALPHABÉTISATION

Dispositif destiné aux élèves peu ou non scolarisé(e)s antérieurement, dont le **développement des compétences en lecture, en écriture et en numératie doit être amorcé ou consolidé**. Il s'adresse autant aux élèves allophones qu'aux élèves francophones en situation d'analphabétisme.

Compétences langagières évaluées

Le cadre de référence de l'ILSS organise l'apprentissage du français autour de **trois compétences langagières**, chacune subdivisée en **composantes** permettant une progression structurée de la langue :

- Participer à des échanges oraux dans des situations scolaires et de la vie courante.
- Utiliser un registre de langue adapté, incluant les formules de politesse et les expressions usuelles.

Interagir en français*

*De manière générale, en phase initiale d'apprentissage, il est recommandé de privilégier le développement de la compétence orale afin de rendre l'élève rapidement opérationnel à l'oral, lui permettant ainsi d'interagir efficacement au sein de la communauté.

- Comprendre des consignes, des instructions et des messages liés à son environnement immédiat et à ses besoins de base.
- Saisir le sens global de messages oraux et écrits.
- Repérer des informations explicites ou implicites dans différents types de textes.

Comprendre des messages oraux et écrits

- S'exprimer oralement de façon claire, avec un vocabulaire approprié.
- Produire des énoncés écrits cohérents, adaptés à divers contextes.
- Mobiliser les ressources linguistiques nécessaires pour structurer son discours.

Produire des messages oraux et écrits

Modèles d'organisation

Il existe plusieurs modèles d'organisation de la francisation au sein du milieu scolaire.

Le premier est celui de la **classe d'accueil**, qui regroupe un effectif stable, généralement composé d'un maximum de 17 élèves. Dans ce modèle, les élèves reçoivent principalement un enseignement en français, en mathématiques, en arts plastiques et en éducation physique, dans un cadre adapté à leurs besoins linguistiques.

Le deuxième modèle est celui de la **classe semi-ouverte**. Dans cette configuration, les élèves sont intégré(e)s dans un groupe-classe correspondant à leur groupe d'âge. Toutefois, certaines disciplines, telles que l'univers social ou le français langue d'enseignement, sont retirées temporairement de leur grille-matières afin de leur permettre de suivre des cours de francisation plus ciblés.

Enfin, le modèle du **dénombrement flottant** constitue une approche plus flexible. Les élèves bénéficient alors de périodes de francisation variables, souvent planifiées en fonction de leurs besoins individuels. Le reste du temps, ils et elles participent aux cours réguliers avec leurs pairs.

L'enseignement et l'apprentissage

Comment enseigner l'ILSS ?

Le programme ILSS adopte une approche globale et développementale de l'apprentissage du français. Les élèves sont ainsi amené(e)s à progresser en français selon les trois compétences fondamentales du programme (voir page 5).

Méthodologie

Dans un premier temps, il est essentiel d'accorder une attention particulière au développement de la compétence orale afin de rendre l'élève fonctionnel dans sa vie quotidienne. Il est fréquent qu'un ou une élève traverse une période silencieuse lors de son arrivée en classe, phase d'acclimatation qu'il convient de respecter avec bienveillance.

Par ailleurs, il est crucial de **reconnaitre et de valoriser la langue première de l'élève comme un levier d'apprentissage**. Le **transfert langagier** constitue un aspect majeur de l'acquisition d'une langue seconde. Cette démarche légitime le bagage linguistique de l'élève, favorise sa motivation et contribue significativement à son bienêtre au sein de la classe.

Enseignement des notions

En ce qui concerne l'ordre d'enseignement des notions, il importe de répondre aux **besoins spécifiques** des élèves présents et présentes, en proposant des discours variés et authentiques. La progression des apprentissages prescrite par le programme ILSS constitue un repère précieux pour les enseignants et les enseignantes. Afin de garantir une bonne rétention des contenus, l'enseignement doit être explicite, à la fois simplifié et authentique, et les concepts plus complexes doivent être illustrés par des supports visuels adaptés. La **répétition des contenus** doit être intégrée dans la planification pédagogique. Il est également indispensable que les enseignants et les enseignantes utilisent des **stratégies différenciées**, adaptées au niveau langagier et aux besoins particuliers de chaque élève, en s'appuyant sur les paliers de compétence définis dans le cadre de référence.

Collocations

Il est recommandé de **favoriser l'enseignement du vocabulaire à partir des collocations**. Les collocations se définissent comme des **groupes de mots qui apparaissent fréquemment ensemble** et qui entretiennent un lien sémantique étroit (Nation, 2013). Il s'agit d'associations lexicales usuelles entre un mot et un ou plusieurs autres, souvent rencontrées de manière récurrente dans le discours.

Le recours aux collocations permet de **renforcer rapidement l'aisance et la fluidité linguistique** de l'élève, tout en augmentant significativement le nombre de mots retenus en mémoire. Dans les premiers stades d'apprentissage d'une langue seconde, les séquences formulaïques – ou collocations – jouent un rôle essentiel : elles remplissent une fonction pratique en facilitant la réalisation de diverses fonctions langagières, telles que saluer, remercier ou exprimer un besoin.

Ces expressions sont généralement **mémorisées dans leur globalité**, sans que l'élève en maitrise nécessairement chaque composant lexical. Par exemple : *le petit garçon*, *une bonne idée*, *mon meilleur ami*, *la semaine prochaine*, etc.

Congénères

L'utilisation des congénères peut également représenter un levier pédagogique intéressant. Ces mots, semblables dans deux langues (tant sur le plan graphique que sémantique), aident les élèves à **établir des ponts entre leur langue maternelle et la langue cible**. Plus une expression en langue seconde se rapproche de celle connue dans la langue d'origine, plus elle a de chances d'être intégrée rapidement.

Facteurs facilitant l'apprentissage

Plusieurs facteurs contribuent positivement à l'acquisition du vocabulaire, notamment :

- Un enseignement explicite ;
- La répétition et la révision ;
- L'exposition fréquente aux mots dans différents contextes ;
- L'apprentissage incident par la lecture ;
- L'engagement actif de l'élève dans la tâche.

Les paliers

Quels sont les paliers de l'ILSS ?

Les paliers ILSS désignent les **étapes de progression** des élèves allophones dans le cadre du programme ILSS mis en place au Québec.

Paliers langagiers

Les enseignants et les enseignantes responsables de la francisation évaluent leurs élèves en fonction de cinq paliers langagiers, chacun étant ensuite associé à une lettre (A, B, C, D) indiquant leur avancement. Il est normal que les compétences ne soient pas au même palier. Par exemple, le niveau d'un ou d'une élève peut se situer au palier 2B pour la compétence orale, mais se situer au palier 1A en lecture.

Ces paliers servent **à mesurer et à suivre le développement de la maitrise du français langue seconde**, selon divers critères : la compréhension et la production orale, la compréhension en lecture ainsi que l'écriture. L'objectif principal est d'**adapter l'enseignement aux besoins linguistiques particuliers de chaque élève**.

Différenciation pédagogique

Les classes dans les établissements scolaires québécois présentent une **hétérogénéité** croissante. Afin de répondre de manière adéquate aux besoins variés des élèves, la mise en œuvre de la différenciation pédagogique s'impose comme une approche incontournable.

La définition retenue est la suivante[1] : « La différenciation pédagogique vise la réussite éducative de tous les élèves. Elle s'actualise par l'entremise de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Elle consiste à **ajuster les interventions aux capacités, aux besoins et aux champs d'intérêt diversifiés d'élèves** d'âges, d'origines, d'aptitudes et de savoir-faire hétérogènes, leur permettant ainsi de progresser de façon optimale dans le développement des compétences visées par le programme. »

Dans une perspective de réussite éducative pour tous et toutes et dans le souci de préserver la motivation des élèves, la mise en œuvre de la différenciation pédagogique s'impose comme une démarche essentielle. L'enseignant ou l'enseignante doit ainsi chercher un **équilibre pertinent entre les besoins individuels des apprenants et les exigences des situations d'apprentissage collectives**. Il ne s'agit pas d'instaurer un enseignement individualisé à part entière, mais plutôt d'adapter les interventions pédagogiques aux caractéristiques, aux besoins et aux rythmes d'apprentissage de chacun et de chacune.

[1] QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Différenciation pédagogique : Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative, Québec, Direction de l'adaptation scolaire, 2021, p.2

Application

La différenciation pédagogique peut être mise en œuvre à travers l'**adaptation des contenus, des processus, des structures ainsi que des productions attendues**. En tant que démarche fondée sur la flexibilité pédagogique, son objectif n'est pas de simplifier une tâche ou une évaluation, mais plutôt d'offrir aux élèves des choix leur permettant de **mobiliser leurs forces et de développer pleinement leur potentiel**.

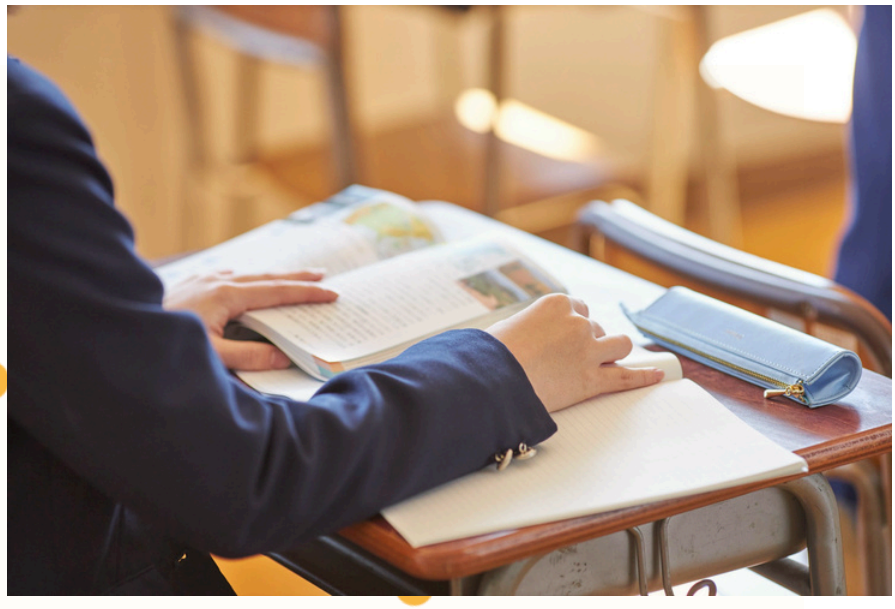

Exemples

Voici quelques exemples de pratiques illustrant la flexibilité pédagogique :

- Varier les modalités de production, en offrant la possibilité de travailler en équipe, en dyade ou de manière individuelle ;
- Illustrer les concepts afin de favoriser leur compréhension ;
- Recourir à des pictogrammes pour soutenir la communication et l'accès à l'information ;
- Diversifier les modes de présentation des contenus, notamment à l'aide de vidéos ou de documents audios authentiques ;
- Adapter les formes d'évaluation en proposant différents types d'épreuves, selon les profils et les besoins des élèves.

Il convient de garder à l'esprit que les pratiques bénéfiques pour l'ensemble des élèves s'avèrent d'autant plus essentielles pour ceux et celles qui rencontrent des difficultés.

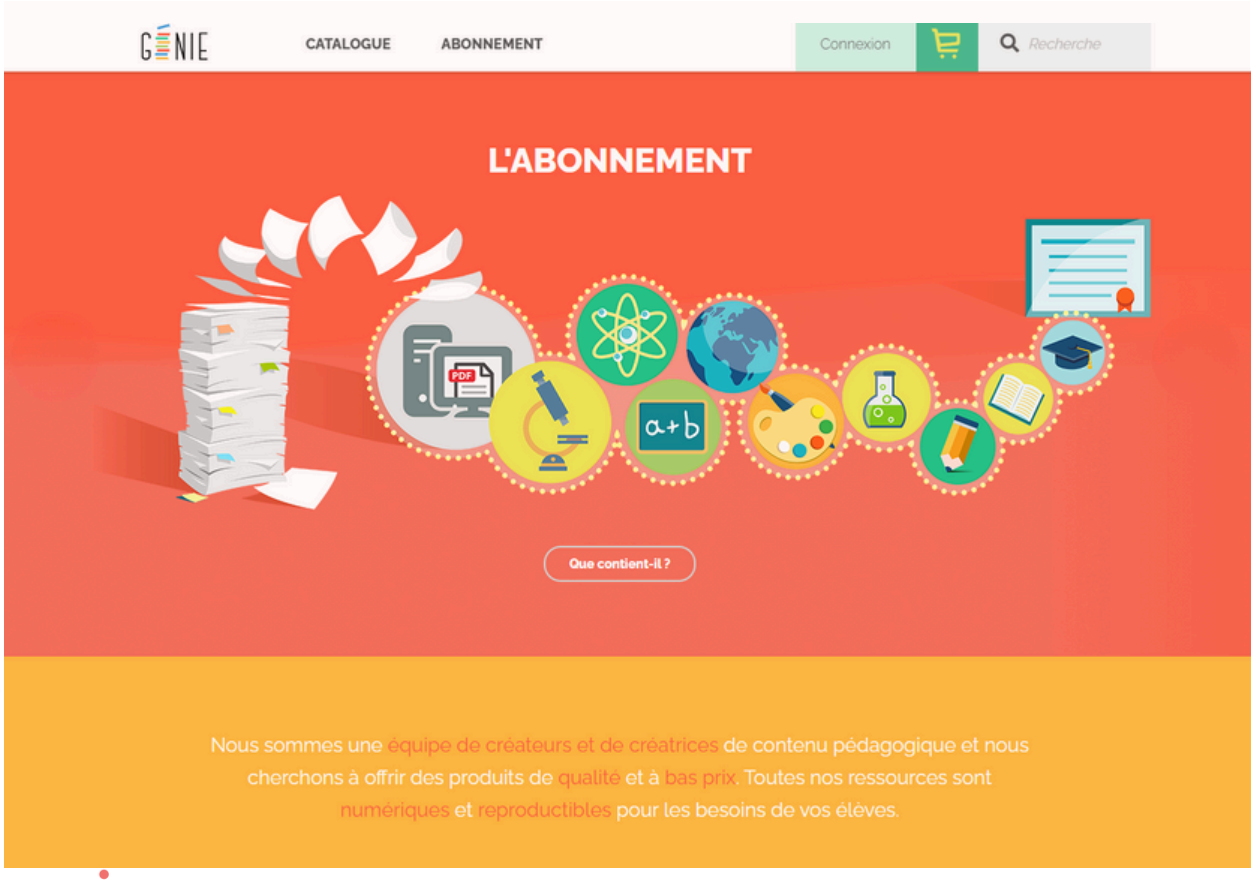

Les pages Génie Publication

Quel est le fonctionnement des pages Génie ?

Les pages Génie Publication répondant aux critères du programme ILSS, ont été créées en collaboration avec **deux professionnelles de la francisation**. Elles sont disponibles dans la section *Abonnement* du site Web www.geniepublication.com.

Paliers

Sur le site Web de Génie Publication, les pages du programme ILSS seront disponibles pour les paliers 1, 2, 3, 4 et 5, selon les caractéristiques suivantes.

PALIER 1

Ces activités contiennent beaucoup d'images pour les élèves allophones débutants. Les phrases sont courtes et le vocabulaire utilisé est simple. Il est fréquent et répétitif. Les collocations ou les expressions figées sont liées aux besoins immédiats.

PALIER 2

Ces activités contiennent peu d'images pour les élèves allophones intermédiaires. Le vocabulaire est fréquent, mais moins répétitif qu'au palier 1.

PALIER 3

Ces activités contiennent peu d'images pour les élèves allophones avancés. Les phrases sont plus longues et le vocabulaire utilisé est plus complexe. Il est plus élargi et lié aux intérêts personnels.

Copies

COPIE DE L'ENSEIGNANT(E)

Pour l'enseignement de notions grammaticales plus complexes, il est pertinent de simplifier la formulation des explications. La Copie de l'enseignant ou de l'enseignante présente ainsi un contenu grammatical épuré, spécialement adapté aux élèves allophones. Elle est conçue de manière clé en main pour faciliter la compréhension.

COPIE DE L'ÉLÈVE

La Copie de l'élève reprend l'essentiel du contenu fourni par l'enseignant ou l'enseignante, mais avec certains mots volontairement omis. L'élève doit donc rester attentif ou attentive durant les explications orales pour compléter les espaces manquants. Cette méthode favorise l'attention et l'engagement actif. Chez les apprenants allophones débutants et les apprenantes allophones débutantes, cette approche limite également la surcharge cognitive, souvent provoquée par la prise de notes trop dense.

GÉNIE
Publication

www.geniepublication.com